

• **4 février 2021** : problème de fuite sur la conduite de refoulement en départ de poste. Patrice fait intervenir la société SEIT. Prise de cotes et rendez-vous le lendemain ;

• **5 février 2021** : moyens importants (camion aspirateur - SARC, camionnette d'intervention SEIT et véhicule communal) pour une réparation réglée à midi.

Des travaux de maintenance sans incidence pour le confort des usagers.

Éclairage public

• **Jeudi 4 février 2021** : tournée de maintenance de l'éclairage (15 points lumineux).

• **Bonne pratique** : appeler en mairie en signalant le numéro et la rue concernée, merci !

Merci aux usagers ayant relayé les pannes en mairie.

MÉDIAS

ARTICLE DE FRANCE 3-CENTRE-VAL-DE-LOIRE
La ligne ferroviaire Orléans-Châteauneuf à nouveau sur les rails ?



(...) C'est en tout cas le souhait de Marc Brynhole, Maire de Darvoy (Loiret). La région Centre-Val de Loire a lancé une nouvelle étude qui sera présentée en début d'année prochaine.

Le projet de ligne ferroviaire entre Orléans à Châteauneuf-sur-Loire, ça fait trente ans que l'on en parle. Le projet évalué à 200 millions d'euros prévoyait de transporter 8000 personnes par jour, des étudiants, des salariés à qui le transport en voiture ou en car serait évité. Aujourd'hui, « 25000 véhicules/jour passent par Châteauneuf et près de 50000 à l'arrivée sur la métropole » avance Marc Brynhole. L'élue motive ainsi le courrier qu'il a adressé à la mi-décembre au préfet et au président de la région Centre-Val de Loire pour ré-inscrire le projet d'ouverture de la ligne dans le Contrat-plan État région 2021-2027.

En 2018, malgré les conclusions d'une enquête publique largement favorable, le préfet de région de l'époque avait refusé de signer la déclaration d'utilité publique de l'ouverture aux voyageurs de la ligne Orléans-Châteauneuf-sur-Loire. Le projet de ligne ferroviaire a été inscrit dans les priorités du Plan mobilité du Contrat de Plan État-Region 2021-2027. Il devrait être soumis à la concertation publique en 2023.

L'ACTION EN MARCHÉ

• Du nouveau depuis l'intervention du Maire de Darvoy qui a présenté cette question en Conseil communautaire : 5 premières communes de notre territoire ont ou vont voter prochainement un vœu identique à Darvoy demandant cette inscription ;

• Par courrier, le Président de la Région Centre, François Bonneau a répondu favorablement à Marc Brynhole ;



Documents signés et accord conclu pour la poursuite par une nouvelle équipe d'un service de taxi. À l'avenir, une flotte plus importante de véhicules pour plus de services notamment à dimension médicale.

• Président du Conseil Départemental, Marc Gaudet a fait lui aussi connaître son soutien à la démarche soulignant l'engagement du Département notamment à l'aménagement des abords des gares ;

• À suivre donc...

RETROUVEZ-NOUS SUR : www.darvoy.fr et la page facebook Darvoy

UN PRÉAU POUR NOTRE ÉCOLE

Nous avons lancé le projet de préau pour notre école, la demande de subvention a été faite, sur la base de 80% du projet, le dossier est déposé, et nous attendons le retour sur cette subvention.

En avant-première l'ébauche du projet :



LA CCL ET NOUS !

Un exemple de mutualisation

La Communauté de communes des loges (CCL) a mis son personnel d'encadrement, rendu disponible par la fermeture prolongée des piscines, à disposition des communes qui le souhaitent. Face aux besoins recensés à Darvoy, notre demande a été rapidement acceptée et ce ne sont pas moins de quatre personnels que nous avons accueillis. Un exemple de mutualisation efficace et bienvenu qui donne tout son sens à ce que peut être l'intercommunalité. Merci aux agents, aux services impliqués et au président de la CCL pour avoir pris cette initiative.

LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Bibliothèque Municipale de Darvoy



25 route d'Orléans, 02.38.57.11.61,
biblio.darvoy@orange.fr
Mardi - jeudi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 15h - 18h30

* Il est possible de commander des livres en téléphonant à la bibliothèque aux heures d'ouverture. Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent être livrées à leur domicile.

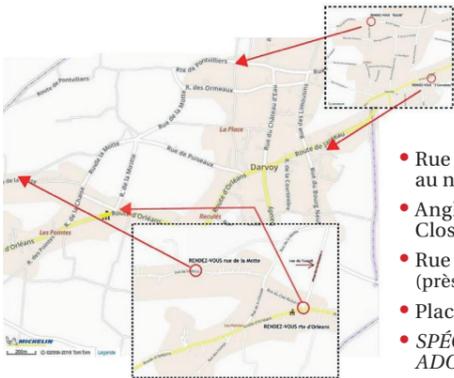
Vacances scolaires de février : la bibliothèque sera fermée du jeudi 25 février au jeudi 4 mars 2021.

RENCONTRE DE QUARTIER

SAMEDI 27 FÉVRIER À PARTIR DE 10H30

Venez apporter et partager la richesse de vos idées et besoins, pour faire avancer, ensemble Darvoy.

Points de rendez-vous :



- Rue de la Motte, au niveau du Banc
- Angle route d'Orléans : Clos Richard
- Rue des 3 Cornettes (près de la zone artisanale)
- Place de l'Église
- SPÉCIAL JEUNES et ADOS à la salle des fêtes



Des agents de la commune mobilisés pour le bien commun.

BULLETIN MUNICIPAL N°4 - FÉVRIER 2021

« Nous sommes solidaires, emportés par la même planète, équipage d'un même navire. »

Antoine de Saint-Exupéry

L'ÉDITO DE MARC BRYNHOLE

Agir dans les contraintes

En ce début d'année 2021, la crise sanitaire et économique inscrit notre action locale dans des contraintes très fortes.

Il faut redoubler de vigilance dans les écoles, à la cantine ou encore au Centre de Loisirs. Enseignantes, élus et personnel municipal, travaillent avec minutie à une organisation attentive des mouvements des groupes d'enfants, afin d'éviter au maximum le brassage des élèves.

Désinfection régulière et obstinée des locaux, ménage renforcé sont le quotidien des agents de la commune. Nous devons faire face au remplacement de celles et ceux qui sont parfois touchés par le virus. Cela conduit aussi à redoubler d'attention et d'égards auprès de nos concitoyens les plus fragiles.

Il y a tout ce que l'on ne peut plus faire pour l'instant : la réception des habitants lors des vœux, les réunions publiques ou la relance de l'activité et des pratiques sportive et associative. C'est un crève-cœur d'être obligé de renoncer ou d'annuler des moments de partage comme la Fête des Lumières ou les manifestations culturelles et de loisirs.



Si le vaccin apparaît comme une solution, on en constate hélas, les retards de fabrication et d'acheminement. Pour l'instant, l'organisation est plutôt défailante. Nous allons mettre nos moyens municipaux à disposition pour favoriser l'accès à la vaccination : information, contact direct, aide à l'informatique, au transport.

La vie doit continuer, c'est un impératif

Dans la commune, de nombreux actes de solidarité se manifestent chaque jour.

Des couturières bénévoles avaient confectionné des masques au printemps dernier. **Les encadrants et dirigeants des clubs sportifs** ont été et sont toujours présents aux côtés des enfants et des jeunes pour faire vivre le sport. Et même si la vie associative et culturelle est plus qu'en sourdine, les animateurs poursuivent leur mobilisation.

Solidaires eux aussi, **les pompiers**, sur les deux incendies qui ont frappé une entreprise et un pavillon. Après avoir vécu un

drame avec des membres de la brigade de gendarmerie, je peux témoigner de leur empathie et leur compétence dans le soutien de la victime.

Aux services techniques dans les petits matins, il faut aller très vite pour en finir avec des fuites sur le réseau d'eau. Et ce 10 février dès 6h30, il fallait aller saler les rues de la commune.

À l'entretien des bâtiments, le ménage devient aussi une action sanitaire.

Au service de la restauration scolaire, il faut faire déjeuner plusieurs dizaines d'enfants en plusieurs services, dans le strict respect du protocole sanitaire. Il s'agit de tout désinfecter et tout nettoyer entre chaque groupe.



Au service jeunesse, c'est l'accueil prévoyant et de qualité des enfants qui prévaut parce que nous faisons rimer éducation et soutien aux familles.

Et je veux souligner aussi **la solidarité effective et l'engagement de mes collègues élu-es** qui, sans

compter leur temps, prennent soin des autres, se préoccupent de notre commune et de ses habitants et agissent concrètement dans ce sens.

La construction de notre budget 2021 doit être tout autant solidaire. Nous devons tenter de n'oublier personne avec les moyens qui sont les nôtres.

Pas d'efficacité sans solidarité

La solidarité, ce sont les gestes barrières qui nous protègent autant nous-mêmes que ceux que nous côtoyons. Il y a aussi tous les actes quotidiens de partage, de soutien, d'aide matérielle ou tout simplement humain. Parler avec des personnes isolées, prendre des nouvelles, contribuer même modestement à partager des biens, briser les indifférences à l'égard des autres. N'est ce pas cela qui nous aide aussi à mieux vivre ?

La solidarité c'est le contraire du chacun pour soi, des égoïsmes et des comportements qui jettent les humains les uns contre les autres, ce qui, au final, nuit à tous.

À l'opposé, la solidarité, c'est la voie de l'efficacité pour avancer ensemble. Au cœur de la crise sanitaire et économique, que serions-nous, par exemple, sans la sécurité sociale. Nous cotisons à la fois pour nous-même et pour tous car la santé est un bien autant personnel que commun.

Je souhaite et nous agissons pour qu'en 2021, notre action municipale soit placée sous le signe de la solidarité.

Solide est la racine du mot solidarité. Donc, dans ces moments difficiles, soyons solides et soyons-le ensemble.

Comme l'écrivait Victor Hugo :

La grande chose de la démocratie, c'est la solidarité.

LOISIRS

Une nouvelle directrice au Centre de loisirs

Bonjour, Je me présente Margot Hadelin, 25 ans et originaire du Loiret. J'ai vécu 14 ans sur la commune de Darvoy dans laquelle j'ai commencé mon expérience dans l'animation. Je suis une personne souriante, organisée, motivée, dynamique, à l'écoute et disponible.



Margot Hadelin

L'animation est un domaine qui me plaît pour son contact humain, sa diversité et son évolution vis-à-vis de la société. J'ai commencé mon petit bout de chemin en 2013 à Darvoy, où je suis restée 4 ans. Par la suite, j'ai souhaité me professionnaliser en passant un diplôme d'état, le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), spécialité Loisirs Tous Publics afin de développer mes connaissances et pouvoir diriger une structure d'accueil. Avec ce diplôme, j'ai ainsi pu avoir différentes expériences professionnelles dont plusieurs directions d'accueils de loisirs notamment à l'ASELQO quartier Madeleine à Orléans et Boigny-sur-Bionne. J'ai également vécu une expérience d'animatrice référente auprès d'un public adolescent (11-17 ans) ainsi que dans une crèche (0-3 ans) sur la commune de Chécy.

A partir du 15 février 2021, une nouvelle aventure s'offre à moi sur le service enfance-jeunesse de Darvoy. J'arrive avec beaucoup d'ambitions ainsi que des idées de projets dont l'environnement, afin de préserver notre ville ainsi que des envies de projets culturels (spectacles, musique...), et pleins d'autres encore. En espérant que la situation sanitaire s'améliore. Nous travaillons en collaboration avec l'équipe municipale, les familles et les animateurs afin d'offrir aux jeunes de Darvoy de nouvelles activités et surtout du plaisir.

SERVICE AUX FAMILLES

La Mairie investit dans un « portail famille », pour une plus grande efficacité



Afin de moderniser sa communication, d'adapter et rationaliser la gestion des personnels des différents services et de répondre aux besoins des familles, la municipalité s'engage dans la recherche et la mise en place d'un logiciel qui

permettra à terme aux parents de faciliter leurs relations avec les services que leurs enfants utilisent au quotidien et pendant les vacances. L'objectif est de doter la mairie d'une plateforme informatique que les parents renseigneront afin d'inscrire leurs enfants à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire, au centre aéré mais aussi pour recevoir les informations, les confirmations d'inscription, la facturation et enfin, pouvoir payer en ligne. Au-delà du confort et de la simplification attendus pour les parents, le but est de se doter d'un outil susceptible de prévoir aux mieux les besoins et d'y répondre le plus justement possible. Mise en œuvre définitive attendue en septembre 2021, pour la rentrée!

FINANCES PUBLIQUES 2020

Bilan du fonctionnement de notre commune

L'année 2020 est une année particulière au niveau des finances de la commune (avec les périodes de confinement), ce qui rend difficiles les comparaisons avec les années antérieures.

Les recettes de fonctionnement se sont élevées en 2020 à 1 230 612 € (1 305 381 € en 2019).

Ces recettes proviennent :

- des impôts et taxes (taxe foncière, taxe d'habitation...): 62%
- des prestations payées par les familles (cantine, centre de loisirs, accueil périscolaire...): 11%
- de dotations et de subventions (État, Région, Département...): 25%
- de produits divers: 2%

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2020 à 1 156 865 € (1 233 236 € en 2019). Elles se répartissent ainsi :

- charges de personnel: 59%, elles sont du même montant qu'en 2019
- charges à caractère général (énergie, alimentation, entretien bâtiments, voirie, ...): 31.4%
- autres charges de gestion courante: 7.8%
- autres charges (dont intérêts d'emprunt): 1.8%

L'année 2020 malgré ce contexte difficile permet de dégager un excédent de 73 747 €.

TRANSPARENCE

Les indemnités de vos élu-es à Darvoy



Lors de notre installation nous avons fait le choix d'indemniser tous les conseillers-ères, et de créer des postes de conseiller-es délégué-es, tout en conservant la même enveloppe budgétaire, ce qui nous a conduits à diminuer les indemnités du maire et des adjoints.

La loi impose les indemnités comme étant une dépense obligatoire pour la collectivité, et elle fixe des montants maximum autour du taux d'un indice de la fonction publique selon la taille de la commune. Le principe de la loi est que le taux maximum doit être appliqué sauf si le Conseil Municipal en décide autrement à la demande du Maire. Nous avons nous, décidé de ne pas appliquer ce taux maximum en le revoyant à la baisse.

Ainsi, pour un Maire d'une commune de même taille, le maximum brut est de 2006 €. A Darvoy, nous avons décidé de 1004 € brut ce qui se traduit en net (après cotisations sociales, contributions sociales) par 899 €.

Pour un adjoint d'une commune de la même taille, le maximum permis brut est de 770 €. A Darvoy, nous avons décidé de 449 € brut ce qui se traduit en net par 425 €. Les adjoints délégué-es, postes nouvellement créés, perçoivent 150 € et enfin, chaque conseiller municipal perçoit une indemnité de 25 €.

SOCIAL

Service bénévole aux seniors isolés

La mairie se propose de vous ramasser vos emballages et bouteilles pour le tri sélectif seulement pour nos seniors n'ayant pas de famille à proximité ou d'aide à domicile. Pour les darvoisiens qui seraient concernés, vous devrez vous inscrire à la mairie et un planning sera organisé pour le ramassage.



La vaccination contre la COVID 19 est ouverte aux personnes de plus de 75 ans résidant à domicile et celles atteintes de pathologies qui les exposent à très haut risque face à la COVID 19, quel que soit leur âge. Centres de vaccination ouverts dans le Loiret :

CHÂTEAUNEUF / LOIRE

(ouverture le 18/02/2021)
Espace Florian, 11 avenue Albert Viger, 02.38.22.19.04

SULLY SUR LOIRE

Centre Françoise Kuypers,
3 rue des déportés,
08.05.02.14.00

ORLÉANS

Salle Ferdinand Pellicer,
rue Edouard Branly,
08.05.02.14.00

FLEURY LES AUBRAY

Centre culturel La Passerelle,
57 Boulevard de Lamballe,
08.05.02.14.00

MONTARGIS

Salle Carnot 16-18 rue Carnot,
08.05.02.14.00

PITHIVIERS

Centre de vaccination,
Centre hospitalier de
Pithiviers, 10 bd Beauvallet,
08.05.02.14.00

GIEN

Salle polyvalente Cuiry,
32 rue Georges Brassens
08.05.02.14.00

SUR INTERNET

www.doctolib.fr / www.santé.fr
ou numéro régional
08.05.02.14.00

Le Conseil consultatif prend son envol...



Le Conseil consultatif communal (CCC) est un collège de citoyens qui étudie des sujets dans l'intérêt de la commune. Il est composé d'une quinzaine de personnes, les unes ayant été tirées au sort sur la liste électorale, et les autres s'étant portées volontaires pour faire profiter le Conseil de leur expérience.

Fort de cette diversité et des compétences variées de ses membres, le CCC travaille selon deux axes. D'une part, il réfléchit aux questions de fond importantes pour la commune, et soumet ses propositions au Conseil Municipal. Il peut faire émerger des projets, apporter des idées pour nourrir l'action du Conseil Municipal. D'autre part, il peut se voir confier l'étude de certains sujets par la municipalité. Les travaux rendus sont alors complémentaires de ceux menés dans chaque commission, car le CCC réfléchit à moyen ou long terme, avec une vision plus transversale, et tenant compte de l'avis des citoyens.

Pour mener à bien sa mission, le CCC se réunit plusieurs fois par an, et rend toujours compte au Conseil Municipal, qui reste seul habilité à prendre des décisions. Il concrétise la participation citoyenne à la vie de la commune et favorise le dialogue avec les élus. **Cédrik Poutissou**, animateur du CCC.

BIEN TRIER SES DÉCHETS



L'acte responsable et citoyen

En avril 2021, nous allons pouvoir mettre tous les emballages plastique dans les bacs de tri dédiés (pots, barquettes, sacs, sachets, suremballages, tubes en plastique... et les petits aluminiums en plus des emballages plastique habituellement triés). L'extension des consignes de tri est menée en lien avec le groupement des collectivités qui achèment leurs emballages au centre de tri de Saran. De nouveaux conteneurs d'emballages seront mis à disposition sur les sites existants sur notre commune.

En même temps nous continuons notre démarche pédagogique auprès des habitants de Darvoy, qui par méconnaissance ou insouciance, déposent des déchets inappropriés. Cela n'empêchera pas de verbaliser ou faire verbaliser en portant plainte tout comportement inacceptable (500 € et jusqu'à 1500 €)

Témoignage d'une personne (dont nous taïrons le nom) convoquée par le maire suite à un dépôt sauvage. Extrait :

Je devais me débarrasser de plaquettes et disques de frein usagés (...). J'ai pensé à la plate-forme de tri et j'ai déposé ce matériel au pied de cette dernière. (...) Suite à l'entretien, j'ai pris conscience de la portée de mon geste. J'ai compris que je faisais perdre du temps aux agents municipaux mais également le coût monstrueux que peuvent engendrer ce type de dépôts sauvages. Je souhaite vous remercier (...) pour le temps que vous m'avez accordé. La pédagogie est en effet la clé pour faire avancer les choses.

LES TRAVAUX EN COURS

Intervention sur le réseau d'eau potable, rapidité, efficacité agilité!

• **28 janvier 2021-16h30**: repérage d'une fuite au n°34-36 route d'Orléans et mise en place de la signalisation temporaire réduisant la vitesse. Prise de rendez-vous avec un prestataire communal - TractoServices;

• **29 janvier 2021-7h30-8h00**: mise en place de la gestion de la circulation par feux. Détection et réparation de la fuite. En présence de Marc Brynhole, venu s'informer sur la problématique.

Après essai de pression, rebouchage et réfection du revêtement; la circulation est rendue à la normale aux usagers: 16h45.



C'est cela le service public!

Entretien de la voirie et des espaces verts

Entre deux averses, les travaux d'entretien des trottoirs et accotements progressent. Des travaux d'attente et de maintien du patrimoine.

Pendant les averses modérées, la taille des arbres et arbustes se fait.

Assainissement

• **Les jeudis**: journée des entretiens des 4 postes de refoulement du réseau d'eau usées;